

fermes et plus saines, que la plupart de ses collègues ; il y a tout à espérer de lui. L'amour du devoir est son mobile, et nous sommes sûr qu'il rendra à son district d'inspection la plus grande somme de bien possible.

50 M. Stenson : " Les livres distribués en prix aux écoles, sont lus et relus avec avidité. "

XI

RÉFORMES DANS LA LOI D'ÉDUCATION.

Adressons nous immédiatement aux Inspecteurs. Parmi eux, nous en rencontrons avec bonheur quelques-uns qui parlent d'or :

10 M. Crépault : " Il faut, selon moi : 1^o donner plus d'encouragement aux instituteurs ; 2^o exiger plus de connaissances dans la personne des inspecteurs d'écoles ; 3^o économiser le temps des élèves, en encourageant l'assiduité, chose qui manque presque partout. "

20 M. Delège : " Si les institutrices munies d'un diplôme de 2^ème classe étaient forcées par la loi de subir un nouvel examen, après deux ou trois années d'enseignement, il en résulterait, je crois, un très-grand bien. "